



MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2026

À tous les intéressés de la Municipalité de Chesterville :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité de Chesterville tiendra une séance extraordinaire mercredi, le 17 décembre 2025, à 19 h 00, à la salle du conseil municipal situé au 480, rue de l'Accueil, à Chesterville, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'année 2026 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2026-2027-2028.

Que conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Donné à Chesterville, ce 8^e jour du mois de décembre 2025.

Joanne Giguère
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil (bureau municipal et site internet), le 8^e jour de décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8^e jour du mois de décembre 2025.



Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière